

Lieu du séminaire

Crowne Plaza, route François-Peyrot 34
 1218 Grand-Saconnex
 Tél. 022 747 03 26, fax 022 747 03 01

Date

Mardi 6 novembre 2007

Finance d'inscription

CHF 680.– (membres OREF et Chambre fiduciaire)
 CHF 780.– (non-membres)

Outre la participation au séminaire et la documentation, ce montant comprend le repas de midi, les boissons et les pauses-café représentant un montant total de CHF 133.–

Frais en cas d'annulation

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant. En cas d'annulation après confirmation de la réservation définitive, la part suivante sera retenue

- annulation dès la date du délai d'inscription et jusqu'à l'envoi de la convocation 20%
- annulation après confirmation de participation jusqu'à une semaine avant le début du séminaire 50%
- annulation durant la semaine précédant le séminaire ou en cas de non-participation 100%

Administration

SÉMINAIRE FISCAL
OREF – Séminaire de la Chambre
c/o Educaris SA

Rue Centrale 10, Case postale 5059, 1002 Lausanne
 Téléphone 021 351 20 60, Fax 021 321 60 59
 seminaire@treuhand-kammer.ch

FISCALITÉ INTERNATIONALE DES PERSONNES PHYSIQUES (ASPECTS CHOISIS)

**SÉMINAIRE PUBLIC DU
 6 NOVEMBRE 2007 À GENÈVE**

SÉMINAIRE FISCAL
OREF – Séminaire de la Chambre
c/o Educaris SA
Rue Centrale 10
Case postale 5059
1002 Lausanne

A
 affranchir
 s.v.p.

Généralités et objectifs

Certains aspects choisis de la fiscalité internationale des personnes physiques seront approfondis dans le cadre de ce séminaire.

Les intervenants, tous spécialistes confirmés de ce domaine, vous présenteront sous l'angle fiscal de nombreux exemples concrets et cas pratiques présentant pour les praticiens une certaine complexité.

Thèmes

- Assujettissement: conflits de résidence
- Aspects internationaux de l'imposition de l'activité dépendante (y compris frontaliers)
- Fiscalité internationale des plans d'intéressement
- Imposition des artistes et sportifs
- Imposition des trusts, des fondations et d'autres structures de détention patrimoniale

Public visé

Le séminaire s'adresse aux praticiens du droit fiscal: experts fiscaux diplômés, conseillers fiscaux, experts-comptables diplômés, fiduciaires, avocats, notaires, juristes.

Responsables du séminaire

- **Andrio Orler**, expert fiscal diplômé, avocat, Etude Tavernier Tschanz, Genève
- **Myriam Steiner**, expert fiscal diplômé, licenciée en droit, OREF

Conférenciers

- **Danielle Axelroud Buchmann**, expert fiscal diplômé, membre de la rédaction de la Revue fiscale, cheffe d'entreprise, Taxadvice, Nyon
- **Michael Hildebrandt**, expert fiscal diplômé, Tax partner, Ernst & Young, Lausanne
- **Xavier Oberson**, Professeur à l'Université de Genève, avocat, Oberson Avocats, Genève/Lausanne
- **Andrio Orler**, voir ci-dessus
- **Frédéric Vuilleumier**, expert fiscal diplômé, chargé de cours en droit fiscal à l'Université de Lausanne, avocat associé, Oberson Avocats, Genève

Délai d'inscription

Le nombre de participants est limité. La date d'enregistrement des inscriptions fait foi. Le bulletin d'inscription est à retourner **au plus tard le 1^{er} octobre 2007**.



S E M I N A I R E F I S C A L



Bulletin d'inscription au séminaire

Fiscalité internationale des personnes physiques (aspects choisis)

6 novembre 2007 (No 1195)

A retourner avant le 1^{er} octobre 2007

Finance d'inscription:

CHF 680.- (membres OREF et/ou Chambre fiduciaire)

CHF 780.- (non-membres)

Nom / Prénom:

Adresse e-mail:

1.

2.

3.

Entreprise:

Adresse:

Date:

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription et d'annulation et je les accepte.

Téléphone:

Timbre et signature:

Membre OREF et/ou Membre individuel Chambre fiduciaire	Collaborateur auprès d'une entreprise membre de la Chambre fiduciaire	Membre junior de la Chambre fiduciaire	Non-membre